Manager : prévenir et gérer les conflits

Management - Gestion de projets - 2025

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

770 €

Net de taxe par personne

L2 MEDIATION 09-H24

2 jours soit 14 heures

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Chef d'équipe

Objectifs :

Savoir prévenir et gérer les conflits.
Améliorer ses qualités de médiateur dans le cadre d'un conflit.
Mettre en place des solutions durables pour un climat relationnel positif.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Dirigeant, manager, encadrement intermédiaire.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management et l'efficacité professionnelle.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 01 déc 2025, mar 02 déc 2025

Le contenu

1. Comprendre la dynamique relationnelle et conflictuelle

Etre en capacité d'accueillir les personnes en conflit.
Connaître Les modes d'intervention en situation de conflit.
Adopter la bonne posture pour prévenir ou résoudre un conflit.
Mobiliser un processus de médiation interne de manière structurée.

2. Comprendre les situations conflictuelles

Le conflit : ses invariants, les stratégies individuelles et collectives en conflit, la dimension émotionnelle du conflit, les issues possibles, les différentes modalités de résolution.
La posture à adopter pour résoudre un conflit.
Quelques références et outils au service de la résolution de conflit (système d'interaction en communication, écoute active, techniques de communication).

3. Adopter une posture de médiateur

La conduite des entretiens séparés avec les différents acteurs.
L'accueil, établir un climat favorable à l'échange.
Développer l'écoute active et savoir recadrer en cas de difficulté.
Gérer ses émotions et calmer la personne en entretien.

4. Entraînement à la résolution de conflits

Mettre en place une réunion avec tous les acteurs.

Rétablir la communication entre les acteurs.

Faciliter l'identification des conflits et la recherche de solutions.

Mettre en place un suivi de l'exécution de l'accord.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation.
Cette formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives et innovantes sollicitant l'intelligence collective autour du chêne à Palabre™.
Il matérialise un espace de parole, un espace d'écoute, facilite les échanges, la communication ainsi que la prise de décision en co-construction.
Sous le Chêne à Palabres™, protégés, assis confortablement, nous nous relions les uns aux autres, à ce qui nous entoure et ainsi cultivons un terrain où peut grandir notre confiance aux autres.
Le Chêne à Palabres™ est un lieu d'ancrage, qui permet les connexions physiques, et engageant des changements réels, durables.
Le Chêne à Palabres ™ incarne dans la matière un espace de dialogue où l'écoute est facilitée et où l'entraide se manifeste naturellement.
Le Chêne à Palabres™ est un puissant vecteur de transformation et un outil accessible et facilitant pour l'animation des relations humaines.

La formation se déroulera dans les locaux de la CCI sur le site du Campus de l'Alternance dans un espace où a été "planté" un Chêne à Palabres™ et conçu pour intégrer pleinement cette approche pédagogique innovante.
Découvrez cette approche pédagogique ici.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires